



Quel avenir pour l'armée suisse ?

Discours de Pierre-Alain Fridez, conseiller national (JU)

Seules les paroles prononcées font foi.

La chute du mur de Berlin et la fin de la Guerre froide, voilà plus de 20 ans, ont profondément remis en question les missions de l'armée. Sa taille a été redimensionnée et le sera encore, mais le rôle précis qui doit lui être attribué ne fait pas consensus.

Pour déterminer ces missions il est impératif de tenir compte de la situation géopolitique locale, européenne et mondiale et de définir les véritables dangers qui menacent notre pays.

Même si des velléités de remise en cause de certaines frontières aux confins de l'Europe agitent ces temps l'Ukraine, même si l'on assiste, il est vrai, à un redressement militaire de la Russie, le contexte géostratégique actuel doit bien nous faire reconnaître que la Suisse est entourée d'une large ceinture de pays amis, de démocraties stables, en plein milieu d'une Europe pacifiée. A vues humaines il n'existe aujourd'hui, pour notre pays aucune, aucune menace crédible d'être confronté à une guerre conventionnelle avec l'un ou l'autre de nos pays voisins ou un ennemi venant de plus loin. Et dans un tel cas, tout à fait invraisemblable, la Suisse ne serait pas appelée à se défendre seule contre un tel agresseur. C'est tout le continent européen qui serait concerné.

Mais notre pays n'en est pas moins confronté à de véritables dangers, dont la liste est bien connue :

- Les problèmes liés à la sécurité intérieure, par exemple la criminalité organisée
- Les problèmes liés à la sécurité aux frontières en particulier l'augmentation de la criminalité transfrontalière
- Les cyberrisques contre nos infrastructures informatiques et toute la problématique de la sécurité de l'information après l'affaire Snowden
- Le terrorisme
- Les risques de catastrophes d'origine anthropique ou naturelle, en lien en particulier avec les changements climatiques
- Les épidémies, tout particulièrement les risques de pandémie

Face à l'ensemble de ces défis, l'armée ne représente pas la meilleure des réponses. Et si elle intervient, cela doit être clairement à titre de subsidiarité. **L'armée n'est pas un instrument pour répondre aux questions de sécurité intérieure, c'est le rôle en priorité de la police.**

Il est indispensable de redéfinir les priorités en matière de sécurité et de procéder à une nouvelle allocation des ressources en fonction des risques réels. Car l'Etat doit investir en priorité des moyens là où les risques sont les plus grands et les plus plausibles. Et l'armée doit se voir confier des missions réalistes avec des moyens adaptés à ces missions.

Durant ces dernières années, on a assisté à un relèvement progressif du plafond des moyens alloués à l'armée. Après le rejet par le peuple de la création d'un fonds destiné à l'achat de 22 Gripen, le plafond doit impérativement être maintenu à 4,7 milliards au maximum. Dans un second temps, le projet de Développement de l'armée (DEVA), doit conduire à une armée plus svelte, y compris sur le plan financier, mais plus efficace.

Par contre, il faudrait renforcer, par exemple par des mesures de péréquation financière entre la Confédération et les cantons, les moyens mis à disposition des polices cantonales, pour leur permettre de répondre aux défis de la sécurité intérieure et du terrorisme. De plus, comme le demandent plusieurs parlementaires, le corps des gardes-frontières mérite d'être étoffé et la lutte contre la cybercriminalité doit enfin devenir une véritable priorité.

Après ces considérations préliminaires, je vous propose d'aborder les missions constitutionnelles dévolues à l'armée :

1. La promotion de la paix.

Participer à la promotion de la paix dans notre monde globalisé représente le moyen le plus efficace pour assurer la paix, en Suisse aussi.

Un Etat qui a failli, un Etat totalement désorganisé où règne violence, arbitraire, crimes contre l'humanité, misère, peut engendrer, en plus de problèmes évidents d'émigration, les conditions propices à l'éclosion d'actes terroristes.

Actuellement la Suisse est engagée sur mandat de l'ONU dans des missions en Bosnie-Herzégovine et surtout au Kosovo, engagement récemment prolongé de trois ans par les Chambres fédérales. Nous pouvons, nous devons en faire plus. Dans le dernier rapport sur l'armée, il était prévu jusqu'à fin 2014, une augmentation de notre engagement à l'étranger. A ce jour rien.

Par ailleurs, plutôt que d'investir dans des avions de combat inutiles, il faudrait relancer le dossier de l'acquisition d'un avion de transport pour acheminer des troupes et de l'aide humanitaire à l'étranger. Car contribuer à la lutte contre la famine, la misère, le sous-développement représente un autre moyen fondamental de promotion de la paix dans le monde, et donc en Suisse, aussi.

2. Le soutien aux autorités civiles

L'art 58, al.2 de notre Constitution dit que « l'armée apporte son soutien aux autorités civiles lorsqu'elles doivent faire face à une grave menace pesant sur la sécurité intérieure, ou à d'autres situations d'exception ».

Dans les faits, sans doute en grande partie pour justifier son existence et son surdimensionnement, l'armée apporte son aide très largement aux autorités civiles, pour tout et rien, pour préparer des pistes de ski, participer à l'organisation d'une fête de lutte ou garder des ambassades. Cela n'est pas son rôle, mais les cantons s'en accommodent pour des raisons financières. Je le répète, l'armée n'est pas un instrument pour répondre aux questions de sécurité intérieure. C'est essentiellement le rôle de la police.

3. La défense

Il est prévu une diminution de la troupe à un effectif réglementaire de 100'000 hommes. Mais l'effectif réel sera de 140'000 hommes, car tous les hommes ne pouvant forcément

entrer en service immédiatement, le nombre de soldats incorporés restera plus élevé afin de pouvoir assurer l'effectif réglementaire coûte que coûte. Donc dans les faits, avec la réforme annoncée, la réduction des soldats incorporés restera minime.

L'armée doit être recentrée sur ses véritables missions. Outre d'exceptionnels engagements à titre de subsidiarité en soutien aux autorités civiles, l'armée devrait être engagée pour l'essentiel, soit, comme déjà précisé, sur mandat de l'ONU ou en collaboration avec l'Union européenne, pour des missions de maintien de la paix dans des Etats qui ont failli, soit pour la défense proprement dite de notre territoire.

La conception qui prévaut encore trop largement d'une armée de masse destinée à une guerre conventionnelle, d'une armée destinée à être déployée aux frontières pour faire face à un ennemi hypothétique fait partie du passé.

Eu égard aux risques réels, notre armée doit être profondément redimensionnée. Pour nous 40 à 50'000 soldats devraient suffire. **Notre défense doit surtout être repensée en collaboration avec nos pays voisins.** C'est tout particulièrement vrai en ce qui concerne la défense de notre espace aérien. A cet effet nos 32 F/A-18 suffisent, mais il faut utiliser une plate-forme radar commune avec les pays voisins et développer les traités déjà existants sur ce thème avec eux.

En ce qui concerne l'armée de terre, nous devons bien entendu conserver des unités combattantes, mais en nombre réduit adapté aux risques. Par contre elles devraient être très mobiles et bien équipées. Il est également important de disposer de troupes aguerries pour l'aide en cas de catastrophe. Cependant pour ce type de tâche, quelques centaines de soldats sont suffisants.

En résumé nous attendons du développement de l'armée et plus largement de l'organisation de la sécurité de notre pays que les options choisies répondent aux véritables défis et dangers actuels avec une allocation repensée des moyens, un renforcement des forces de police et du corps des garde-frontières, une collaboration accrue avec nos pays voisins en particulier dans le domaine de la sécurité aérienne et plus globalement une ouverture sur le monde au travers de mesures ambitieuses de promotion de la paix.